

# **Projet de restructuration du dépôt de bus « Lescure»**

---

**Concertation préalable**

**Réunion publique du 14 juin 2017**

---

JUIN 2017



# Sommaire

1. La procédure de concertation
2. Le plan de situation du dépôt Lescure
3. Le dépôt bus de Lescure
4. Le périmètre du projet de restructuration
5. Les objectifs du projet de restructuration
6. Les avancées du programme
7. Les sujets principaux abordés par les contributeurs à la concertation
8. Autres sujets abordés par les contributeurs – Hors projet
9. Les étapes prévisionnelles du projet après la concertation
10. Quelques travaux préparatoires avant le projet de restructuration
11. Comment participer à la concertation ?



# 1 – La procédure de concertation

**Cette concertation est une concertation préalable volontaire.**

Ouverture à la concertation le mardi 2 mai 2017.

Réunions publiques le jeudi 4 mai 2017 et le mercredi 14 juin 2017.

Le sujet de la restructuration du dépôt bus de Lescure a également été abordé lors du comité de quartier du 17 mai 2017

La concertation dure 2 mois à minima, soit jusqu'au 2 juillet 2017 minimum.



# **1 – La procédure de concertation**

**Les contributions à ce jour :**

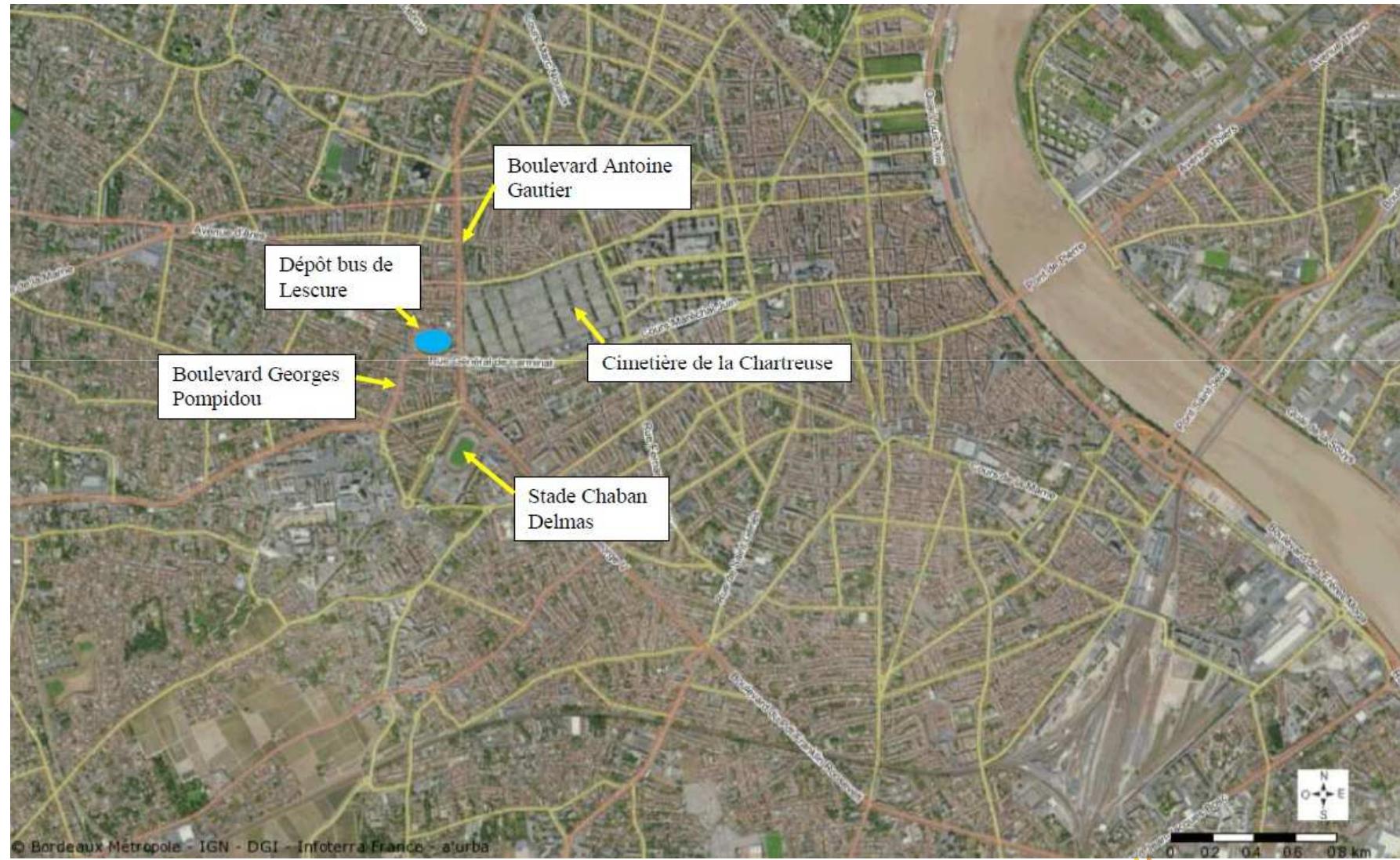
Nombre de contributions sur le site internet : 3 avis et 1 réaction

Nombre de contributions sur les registres : 3 avis

**>>> La participation par écrit est à ce jour relativement faible.**

Il est important afin que votre avis puisse être pris en considération que vous apportiez votre contribution avant le 2 juillet 2017 soit sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole , soit sur les registres papier prévus à cet effet.

## 2 - Plan de situation du dépôt Lescure



## 3 - Le dépôt bus de Lescure

Ce dépôt concerne environ 200 bus sur trois sites (dépôt Lescure, parcelle Pompidou, allée des Pins).

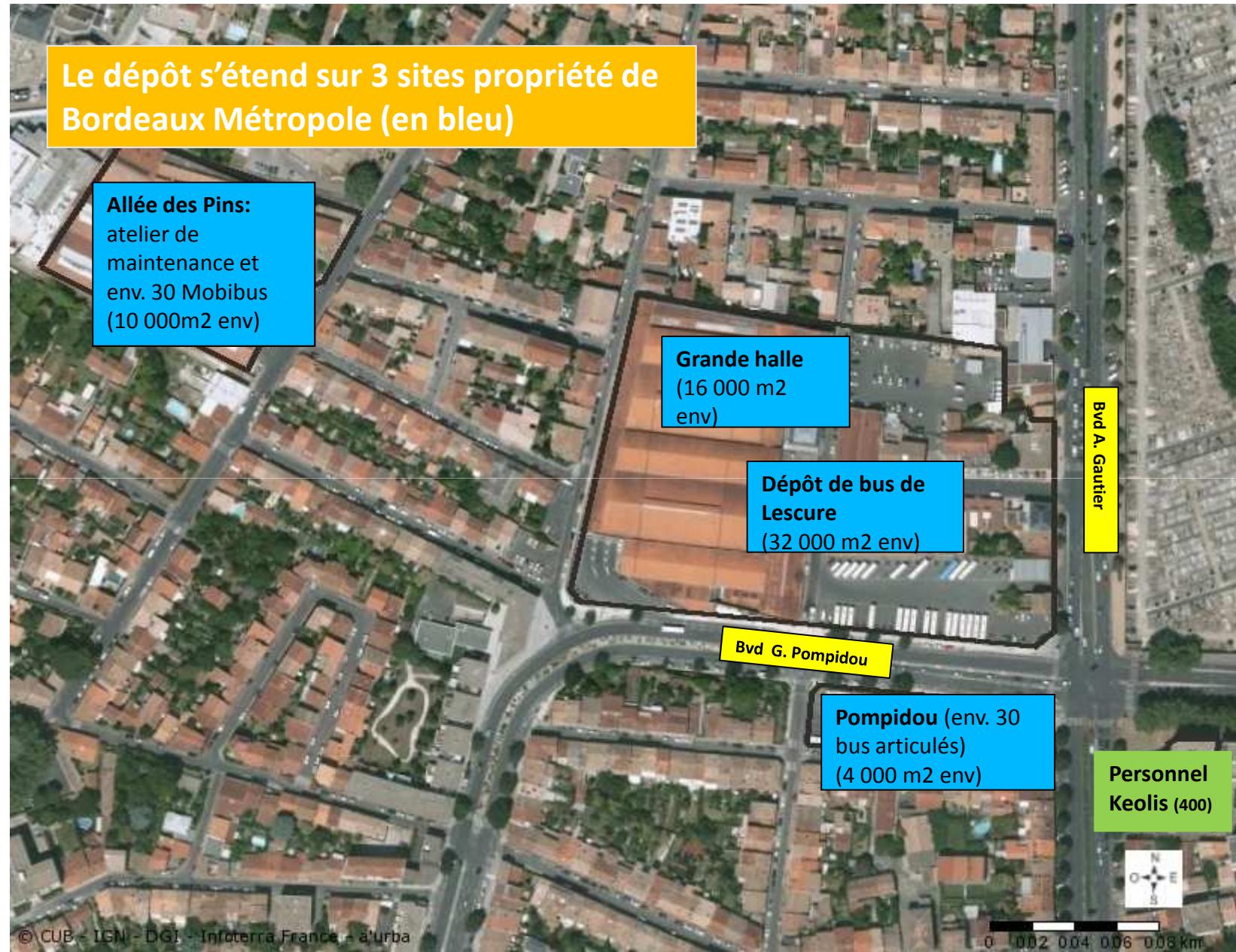
Le dépôt «Lescure» est **historique** (ouvrage plus que centenaire) et a toujours été au cœur du réseau de transports urbains.

Il s'agit d'un site **majeur/stratégique** pour maîtriser les dépenses de fonctionnement du service (car situé de manière centrale et à proximité de nombreuses lignes de TC et d'un futur TCSP).

Un **diagnostic approfondi** de la structure de la grande halle de remisage a conclu à une importante **corrosion de la charpente métallique**. Malgré des travaux de confortement provisoires de la charpente réalisés entre mars et août 2015, le phénomène de corrosion **continue de progresser**.

Le dépôt n'est guère **adapté aux bus/aux pratiques** d'aujourd'hui et doit donc faire l'objet d'une restructuration complète.

**>>> Lancement d'un projet majeur pour le service des transports et sur le plan urbain vu sa localisation le long des boulevards, avec la nécessité de conserver le dépôt sur le site historiquement occupé.**



## 4 – Le périmètre du projet de restructuration



**NB : les autres sites ne sont pas concernés par le projet. Le parking Pompidou perdure. Le site de l'Allée des Pins pourra être désaffecté à l'issue des travaux de Lescure et cédé.**

## 4 – Le périmètre du projet de restructuration

Le propriétaire du dépôt Lescure est Bordeaux Métropole.

Grâce à cet équipement, Bordeaux Métropole **exerce des compétences d'autorité organisatrice en matière de transport urbain.**

Bordeaux Métropole, en tant que **maître d'ouvrage**, fera appel à un **maître d'oeuvre** constitué notamment d'un **architecte** (appel à candidatures lancé en juin 2017).

Suite aux études, Bordeaux Métropole organisera **un appel d'offres travaux** pour contractualiser un marché avec un groupement d'entreprises de construction.



## → La restructuration et la modernisation du dépôt de bus

- la reconstruction d'un atelier de maintenance des bus, de vestiaires, d'une restauration pour le personnel...,
- le repositionnement sur le site des activités administratives du délégataire de transport,
- la rénovation de l'ensemble des espaces de stationnement pour les bus,
- l'optimisation des capacités de stationnement pour les bus,
- la maîtrise des nuisances pour les riverains

Par ailleurs, il est souhaité que le futur dépôt soit précurseur en matière énergétique.

## 5 - Les objectifs du projet



**→ L'intégration du dépôt de bus au sein du quartier en garantissant une qualité architecturale, urbanistique, et paysagère du futur équipement ainsi qu'une amélioration du cadre de vie des riverains du site :**

- Réhabilitation de la grande halle en respectant sa valeur historique et patrimoniale ;
- Participation à la création d'une véritable barrière
- Création d'une façade urbaine sur les boulevards A. Gauthier et G. Pompidou contribuant à la transformation du boulevard G. Pompidou
- Introduction, de manière accessoire, de fonctions complémentaires en lien avec les compétences de la Métropole notamment en matière de mobilités.

## 5 - Les objectifs du projet



## 6 – Les avancées du programme

### La conservation de la halle

L'objectif est de réhabiliter la grande halle (y compris les bâtiments en pierre qui y sont adossés le long de la rue du commandant Marchand).

Afin de mettre en valeur cette réhabilitation, l'entrée de la halle devra être visible depuis le boulevard Antoine Gautier et ses façades depuis le boulevard Pompidou et la rue Doumerc.

*Les bâtiments actuels du site compris entre le boulevard Antoine Gautier et la rue du commandant Marchand seront probablement démolis dans le cadre du projet (y compris le bâtiment d'angle).*



## 6 – Les avancées du programme

### Les surfaces au programme

Le programme prévoit :

- des espaces de stationnement bus couverts et découverts,
- La construction d'un atelier de maintenance bus de 2 000m<sup>2</sup>, de vestiaires pour environ 500 m<sup>2</sup>, une station service gasoil, un tunnel de lavage, une zone de lavage haute pression,
- la réhabilitation de la grande halle et des bâtiments attenants,
- la construction d'un restaurant pour les agents TBM,
- la construction d'env. 8 500 m<sup>2</sup> de bureaux destinés à TBM.

*NB: env. 2000 m<sup>2</sup> supplémentaires pourraient être éventuellement prévus pour réaliser une « maison des mobilités » à destination du public (arbitrage en attente).*



## 6 – Les avancées du programme

### Les enjeux de sécurité

Le dépôt bus de Lescure est un site industriel comportant des équipements déclarés au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'exploitant KBM sera probablement prochainement déclaré Opérateur d'Importance Vitale (OIV) au regard de ses activités de transport et de son obligation de continuité de service public.

Indépendamment du projet de restructuration, il est nécessaire de rendre le site clos pour protéger les installations et les personnels concernés. Les accès seront à l'avenir strictement contrôlés

*NB: Enquête publique lancée à compter du 19 juin 2017 pour déclassement de voies (durée 15 jours)*



## 6 – Les avancées du programme

### **Le nombre de bus / leur motorisation**

Le site est destiné à accueillir environ 160 bus et 38 Mobibus (ces derniers étant actuellement stationnés sur le site de l'allée des Pins).

Le projet devra anticiper un certain nombre d'évolutions technologiques comme la production d'énergie et la mutation progressive du parc de bus vers des bus électriques ce qui permettra à terme d'améliorer la qualité de l'environnement (bruit, air, odeurs).

Afin d'affiner le choix de ces futurs véhicules, BM devrait tester différents types de véhicules électriques au cours du deuxième semestre 2017.

Le remplacement des bus gasoil du site par des bus électriques pourrait ensuite s'échelonner progressivement entre 2023 et 2028 sous réserve d'une amélioration significative de l'autonomie et des prix des bus électriques. Des bus gaz seront également présents sur le site.

Le programme prévoit les infrastructures nécessaires à long terme en vue de la mutation de l'ensemble de la flotte vers des véhicules électriques.



## **7 - Les principaux sujets abordés par les contributeurs à la concertation**

### **1/ Les nuisances acoustiques et vibrations:**

Une campagne de mesures acoustiques sera menée fin juin 2017 / début juillet 2017. Trois riverains proches sont sollicités en ce sens. La campagne comprendra des mesures à l'extérieur et des mesures en intérieur, fenêtres fermées et fenêtres ouvertes.

Une attention particulière sera apportée sur ce point (matériaux utilisés, organisation du site).

Par ailleurs, la structure et le revêtement des parkings devront être spécifiquement dimensionnés pour amortir les vibrations engendrées par la circulation des bus et pour réduire les bruits de roulement.

### **2/ L'emplacement de la station gasoil:**

L'emplacement de la station service sera étudiée par le futur maître d'œuvre en respect de la réglementation.

Afin d'assurer un bon fonctionnement du site, l'entrée des bus sera maintenue depuis le boulevard Pompidou et la sortie sur le boulevard Antoine Gautier.

## **7 - Les principaux sujets abordés par les contributeurs à la concertation**

### **3/ Le stationnement de bus à l'étage :**

Le stationnement de bus en étage est très consommateur d'espace en raison des rayons de giration et des dimensions des rampes d'accès. Cette hypothèse n'est pas adaptée au regard de la forme des parcelles du dépôt.

*NB: du stationnement bus sera maintenu sur le parking Pompidou*

### **4/ Le volet environnemental :**

Le projet a vocation à être exemplaire d'un point de vue environnemental. Notamment, il sera prévu la récupération des eaux pluviales pour réutilisation dans le lavage des bus, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site (bâtiments neufs notamment). L'autoconsommation ou la réinjection dans le réseau Tram ou le réseau électrique est en cours d'étude.

### **5/ Le stationnement des véhicules légers**

120 places de stationnement sont utilisées par les agents KBM dans le parking Portes de Bordeaux. Des places VL sont également mises en place sur le site en foisonnement sur les places bus. Le futur projet retiendra les mêmes principes de fonctionnement.

## **7 - Les principaux sujets abordés par les contributeurs à la concertation**

### **6/ Le volet architectural / la hauteur des bâtiments**

La hauteur des bâtiments neufs devra être adaptée au quartier environnant, notamment en ce qui concerne l'impact visuel sur les échoppes (ombre).

Le programme introduit le principe d'un raccordement des nouvelles constructions pour qu'elles s'intègrent harmonieusement dans leur environnement, notamment sur les parties en vis à vis ou en mitoyenneté avec des échoppes.

>>> l'enveloppe des bâtiments neufs devra être en harmonie avec le reste du quartier (notamment en termes de hauteur)

### **7/ Le volet paysager du site :**

Le concepteur devra introduire dans la mesure du possible une dimension végétale dans le projet : plantations, végétalisation des protections acoustiques, des murs ou des façades, des toitures ou des terrasses.

Il devra également contribuer à renforcer la dimension paysagère de la barrière St Augustin.

## **8 – Autres sujets abordés par les contributeurs – Hors projet**

### **1/ Les circulations douces autour du site :**

Une étude va être lancée par Bordeaux Métropole pour améliorer la pratique en toute sécurité du vélo le long des boulevards - Dans ce cadre, un zoom est prévu sur la barrière St-Augustin.

Concernant le passage sur la servitude de la Devèze : le projet n'aura pas d'impact sur cette question.

### **2/ Le passage en stationnement règlementé du quartier et le passage en zone 30:** sont à l'étude avec l'intention de faire (calendrier non déterminé)

### **3/ La prolongation de la voie arborée de Larminat vers Pompidou :**

Des arbres existent déjà mais plus jeunes – Des plantations complémentaires pourraient être envisagées après prise de connaissance du projet de dépôt.

### **4/ Le devenir de l'îlot de la crosse :**

Il s'agira d'engager une réflexion d'urbanisme basée sur les principes suivants : conservation si possible des échoppes et des jardins (et notamment des arbres) ; un atelier sera mis en place avec les riverains pour réfléchir aux programmes et aux projets qui pourraient être développés notamment en lien avec les activités du quartier (santé et mobilités).

### **5/ Le devenir du site de l'Allée des pins :**

Organisation également d'ateliers urbains avec les riverains.

## **9 - LES ETAPES PREVISIONNELLES DU PROJET APRES LA CONCERTATION**

Sous réserve de la poursuite du projet après la concertation, les grandes étapes du calendrier prévisionnel du projet seront les suivantes :

### **Concours de maîtrise d'œuvre :**

|  |                   |
|--|-------------------|
| → appel à candidatures -----                                       | juillet 2017      |
| → sélection des candidats (jury) -----                             | automne 2017      |
| → production des offres techniques par les candidats retenus ----- | 2nd semestre 2017 |

**Choix du projet et du groupement de maîtrise d'œuvre (jury)** ----- mi 2018

**Etudes avant-projet** ----- second semestre 2018

**Etudes projet et phase consultation des entreprises de travaux** ----- 2019

**Travaux** ----- de début 2020 à fin 2023  
Avec retour de l'ensemble des bus sur le dépôt ----- fin 2021

**Livraison du site entièrement rénové** ----- fin 2023

Le site reste en exploitation pendant toute la durée des études et des travaux,



## 10 – QUELQUES TRAVAUX PRÉPARATOIRES AVANT LE PROJET DE RESTRUCTURATION

- Démolition de l'ancien atelier de carrosserie (  ) deuxième semestre 2017.



- Enquête publique de déclassement deuxième quinzaine de juin 2017 pour la rue Cité des Pêcheurs et une partie de la rue Commandant Marchand. Ces rues ne seront plus publiques (sorties du domaine public routier).

- Mise en place d'un atelier mobile pour les petites réparations d'entretien des bus afin d'éviter des allers/retours entre Lescure et Allée des Pins.

## 11 – Comment participer à la concertation?

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation sont respectivement déposés :

- à la Mairie de quartier Saint-Augustin - Tauzin - Alphonse Dupeux,
- à la Cité municipale de Bordeaux pour la Mairie de Bordeaux et le Pôle territorial de Bordeaux,
- à la Direction du réseau de transports urbains (Direction générale Mobilité) de Bordeaux Métropole,

jusqu'au 2 juillet 2017 où ils pourront être consultés par le public, aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux, en vue de recevoir les observations ou suggestions de la population.

sur le site web : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Les résultats de la concertation permettront d'alimenter le programme du projet en cours d'élaboration, lequel ne sera définitivement rédigé qu'après la délibération relative au bilan de la concertation.

Merci de votre attention

N'oubliez pas de verser votre contribution sur les registres ou sur le site internet de la participation.

**<https://participation.bordeaux-metropole.fr>**

